

DCAF Le Centre pour la
gouvernance du secteur
de la sécurité, Genève
20^{ÈME} ANNIVERSAIRE

**ETUDE SUR
L'INDUSTRIE MILITAIRE
ET DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE
À MADAGASCAR**

Rédacteurs:
Haja Andrianjafy et Sanaty Mohamed

ETUDE SUR L'INDUSTRIE MILITAIRE ET DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE À MADAGASCAR

RÉSUMÉ

Les entreprises militaires et de sécurité privée (ESMP) représentent aujourd'hui une industrie florissante. Ces entreprises se caractérisent par la fourniture de services militaires et/ou de sécurité à des acteurs publics ou privés sur le territoire de leur Etat d'immatriculation ou à l'étranger. En vertu du cadre juridique et des standards internationaux en la matière, les Etats et l'ensemble des parties prenantes sont encouragés à mettre en place des dispositifs d'application du principe de responsabilité afin de lutter contre les abus et les violations des droits humains et du droit international humanitaire commis par ces sociétés militaires et de sécurité privées.

Les ESMP ne sont pourtant pas réglementées de manière spécifique dans le cadre juridique national malgache. **L'étude sur l'industrie militaire et de la sécurité privée à Madagascar** a ainsi pour objectif de fournir une base documentaire aux acteurs gouvernementaux afin de les appuyer dans l'élaboration d'une réglementation du secteur de la sécurité privée. Cette étude a pour but, à travers l'analyse des risques et des défis liés au respect des droits humains et l'identification du cadre légal et réglementaire régissant la mise en œuvre des activités des entreprises de sécurité privée (ESP), de

proposer des recommandations à l'attention de l'ensemble des acteurs impliqués dans le secteur de la sécurité privée à Madagascar. Elle vise également à promouvoir les efforts nationaux réalisés à la fois en vue d'élaborer des législations, des orientations politiques et des bonnes pratiques garantissant le respect des normes relatives aux droits humains par les ESMP, mais également en vue d'établir des mécanismes de surveillance permettant la mise en œuvre de la responsabilité de ces sociétés.

L'Etat malagasy s'est ainsi engagé en faveur de l'élaboration d'une réglementation relative aux activités et à la mise en œuvre de mécanismes relatifs au secteur de la sécurité privée. **L'introduction générale de l'étude** vise à présenter à la fois les **objectifs** et la **méthodologie** appliquée à l'élaboration de ce document. La combinaison de divers instruments méthodologiques, tels que l'analyse documentaire, la recherche qualitative et la réalisation d'enquêtes par questionnaire, a permis la réalisation de plusieurs objectifs, notamment :

- ▶ De mettre lumière le contexte et les caractéristiques du secteur de la sécurité privée à Madagascar ;
- ▶ D'analyser le cadre légal existant en matière de régulation des activités des acteurs de la sécurité privée ;
- ▶ De présenter les défis rencontrés par le gouvernement dans la réglementation et la surveillance des EMSP, les défis rencontrés par les employés des EMSP dans l'accomplissement de leur travail, ainsi que les challenges auxquels sont confrontées les organisations de la société civile (OSC) dans la gouvernance de la sécurité privée.

Le contexte sécuritaire à Madagascar est étudié dans le cadre du **Chapitre 1**, qui a pour ambition de cerner les principales caractéristiques du secteur de la sécurité privée à Madagascar. Les normes internationales et la réglementation nationale font l'objet d'une analyse approfondies dans le cadre du **Chapitre 2**, qui présente en détail le cadre légal et réglementaire s'appliquant aux activités et aux agents des EMSP. Ce chapitre permet de dresser les contours du cadre juridique venant trouver application dans des domaines fondamentaux, tels que la formations des personnels des EMSP ou encore l'usage des armes à feu par ces mêmes personnels. Le **Chapitre 3** revient sur les défis en matière de gouvernance démocratique et les défis opérationnels liés aux activités des EMSP. Afin de répondre aux défis sécuritaires auxquels Madagascar est confronté, le **Chapitre 4** dresse des conclusions ainsi qu'une liste de recommandations à l'attention des parties prenantes que sont le gouvernement, les entreprises de sécurité privée et leurs clients, et la société civile.

L'objectif central de cette étude est de promouvoir la collaboration et d'impliquer l'ensemble des acteurs de sécurité afin de mettre progressivement en place une bonne gouvernance de la sécurité privée à Madagascar. Les principaux enseignements et conclusions de l'étude sous-tendent une liste détaillée de recommandations à l'attention des parties prenantes, et plus particulièrement :

- ▶ Le **gouvernement**, qui devra mettre en place une **consultation multipartite impliquant l'ensemble des acteurs concernés**. Il revient également au gouvernement d'élaborer un **projet de loi sur les EMSP** visant à intégrer des dispositions correspondant aux standards internationaux en matière de droits humains et de droit international humanitaire (DIH).
- ▶ Un **système de surveillance et de contrôle des EMSP** devrait également être développé afin de lutter contre les abus et violations des droits humains et du droit humanitaire.
- ▶ De leur côté, les **EMSP** doivent s'assurer que leurs **personnels soient formés** au respect des dispositions et programmes nationaux, régionaux et internationaux.
- ▶ La mise en place de **mécanismes de plaintes** concernant les violations des droits humains et l'établissement de codes de conduite au sein des EMSP fait également partie des priorités. La collaboration avec la **société civile** est indispensable à cet égard afin d'assurer un **monitoring des violations des droits humains et du droit humanitaire**, notamment à travers la promotion des bonnes pratiques destinées à renforcer le cadre juridique national.

DCAF Le Centre pour la
gouvernance du secteur
de la sécurité, Genève
SECURITY & HUMAN RIGHTS
IMPLEMENTATION MECHANISM (SHRIM)

WWW.BUSINESSANDSECURITY.DCAF.CH